

JOURNAL DU SOIR

Première insertion.....	Par ligne.....	\$ 10
Autres insertions, si publiées tous les jours.....		
Les jours.....		0 05
Tous les jours par semaine.....		0 08
Deux fois par semaine.....		0 06
Une fois par semaine.....		0 04
Avis de naissance, mariage ou décès.....		
.....		0 25
Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot:—Demande d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.		
Toutes lettres, etc., devront être adressées à PLAMOND & Co., Bureau de l'ELECTEUR, 118 et 120, Côte Lamontagne.		

14 april 62.

L'ELECTEUR

Journal, Quotidien et Hebdomadaire
ORGANE DES LIBÉRAUX DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Un an \$4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00
Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

ANNONCES NOUVELLES.

B. Laurance—Chez G. Seifert.
Madame Laurance—Remède Sauvage.
Europeen Bazar—G. Seifert.
Fonderie Nationale—Demers & Rivier.
Compagnie d'assurance Anglo-Américaine.
Economie et confort.—G. Rousseau.
Prof. G. S. Fowler.—Salle de Musique.
A louer.
Grand concert à Saint-Raymond.
Poste de commerce à vendre.—Narcisse Dion.

QUÉBEC, 15 OCTOBRE 1884

Les chefs libéraux à Trois-Rivières

Les hon. MM. Laurier et Mercier ont porté la parole, hier soir, à Trois-Rivières, devant un auditoire nombreux et sympathique.

Depuis plus d'un quart de siècle, la ville de Trois-Rivières a été considérée comme une forteresse conservatrice, comme le boulevard du conservatisme dans notre Province. C'était là le port de refuge des chefs conservateurs, de l'hon. M. Chapais, de Sir Hector Langevin, lorsqu'ils étaient battus en brèche dans les comités du district de Québec.

Il y avait bien là un groupe de libéraux intelligents, zélés, mais tous leurs efforts étaient sans cesse paralysés par les préjugés les plus dangereux que l'on avait réussi à implanter dans l'esprit de la population.

Nos amis de Trois-Rivières doivent cependant s'estimer heureux de voir le succès couronner enfin leurs luttes si pleines de sacrifices et de dévouement des 25 dernières années.

La réaction, commencée il y a deux ans, s'accroît en effet de plus en plus chaque jour.

L'année dernière, en dépit des efforts désespérés du gouvernement, la ville de Trois-Rivières, par une majorité de près de 200 voix qu'elle accordait à l'hon. M. Turcotte, enregistrait son protesté énergique contre la vente du chemin de fer du nord, cette spoliation gigantesque qui a jeté la province à un doigt de l'abîme.

Hier soir on pouvait voir plus de 1,000 personnes se presser dans la grande salle de l'hôtel de ville pour entendre et acclamer les chefs libéraux. Nous l'avons franchement, il nous a été rarement donné d'assister à une aussi belle assemblée.

On remarquait dans la foule tous les hommes les plus importants de la ville et des campagnes avoisinantes, indistinctement de partis. Les conservateurs se tenaient amicalement les libéraux. Il y avait là MM. Carignan, Panneton, Godin et les principaux meneurs conservateurs.

La salle présentait aussi un coup d'œil superbe sous cette multitude de drapeaux suspendus au dessus de l'estrade et tombant des galeries latérales. L'assemblée était convoquée pour 8 heures.

Dès 6 h. 30, l'heure de l'arrivée du convoi de Montréal, une foule nombreuse se rendait à la gare pour y recevoir les hon. MM. Laurier et Mercier.

M. Laurier était attendu le matin par l'embranchement d'Arthabaska, mais ayant manqué le train, il avait dû suite pris passage à bord du convoi allant à Montréal, y arrivait à 1 h. et en repartait à 3 h. pour Trois-Rivières.

Et si l'on remarque que le député de Québec Est arrivait de Mégantic où il avait porté la parole les deux jours précédents, on verra qu'il n'épargne guère ses démarches pour être utile à ses amis.

L'hon. M. Mercier, accompagné de madame Mercier, se rendit prendre le dîner chez M. J. F. V. Bureau, avocat, et M. et madame Laurier se rendirent chez M. Honan, avocat.

Il était à peu près 8 h. lorsque MM. Mercier et Laurier firent leur entrée dans la salle de l'hôtel de ville. Ils furent l'objet d'une véritable ovation. La foule toute entière se leva et poussa de vigoureuses acclamations.

Les deux chefs libéraux furent conduits sur l'estrade par le président du comité d'organisation, M. G. Houliston, banquier. On remarquait autour d'eux, M. J. N. Bureau, C. R. G. I. Barthe et M. P. pour Richelieu, J. B. Scott, négociant de Nicolet, Sévère de Lotbinière, avocat, J. F. V. Bureau, avocat, E. M. Hart, banquier, Alex. Houliston, avocat, P. Noari, rentier, M. Cressé, marchand de Nicolet, M. Lord, notaire de Yamachiche, M. Sévère Rivard, notaire, Elz. Pothier, rentier, et une foule d'autres hommes marquants du district.

M. Hercule Dorion, avocat, agissant comme secrétaire.

L'assemblée commença par la présentation des adresses que voici, qui furent lues, la première par le président et la seconde par M. de Lotbinière, l'un des vice-présidents :

To the Honorable Honore Mercier,
Leader of the Liberal Party in the Province of Quebec

Honorable Sir,

Your friends in Three-Rivers give you a cordial welcome to their ancient city, and gratefully remember the valuable assistance you have already given the Liberal cause here on former visits. We with much pleasure greet you again on your arrival amongst us, and will be glad to hear you address us this evening on the important political questions now before the country. We are proud of the very able manner in which you led the opposition in the Provincial Parliament at its last session, and recognize and appreciate the many sacrifices you have made on behalf of the Liberal Party in our Province. We trust the exposure you have made of the many iniquities of the past Governments in Quebec, has so enlightened the public, that the advent of the Liberal Party to power is in the near future, when your efforts and those of your political associates will be put forth in giving to our Province what it so much needs, good honest government. We hail also with lively satisfaction the presence with you of the Hon. Wilfrid Laurier, the eloquent defender of our political principles in the House of Commons, and extend to him also a hearty welcome.

Three-Rivers, 14 oct. 1884.

GEO. B. HOULISTON,
President Liberal Committee.

HERCULE DORION,
Sec. comité Libéral.

A L'HONORABLE M. MERCIER,
Chef du parti libéral dans la Législature de la Province de Québec

Honorable Monsieur,

Permettez aux libéraux de la cité et du district de Trois-Rivières, ici réunis, de vous témoigner leur reconnaissance et de vous remercier pour les services signalés que vous avez rendus jusqu'à ce jour à la cause nationale, et spécialement à l'autonomie provinciale.

Sous le souffle de votre parole toute-puissante, le peuple s'est éveillé, a compris les dangers que vous signalez avec tant de patriotisme, et comptant sur votre dévouement et votre habileté, vous a choisis comme son chef et vous a chargé de la défense de ses droits et de ses intérêts si gravement compromis.

Depuis, vous n'avez pas cessé de vous prodiguer, combattant tantôt la corruption du gouvernement local, tantôt la politique centralisatrice du gouvernement fédéral.

Sous votre direction, l'union s'est rétablie au sein du parti libéral; vous avez obtenu cette unité de vues, cette communauté de sentiments qui permettent d'espérer, au prochain appel au peuple, le triomphe de la cause commune.

Les injures, les accusations et les calomnies dont vous avez été l'objet de la part d'adversaires sans scrupules, n'ont servi qu'à vous gagner davantage l'estime et les sympathies des honnêtes gens de tous les partis.

Les libéraux de la cité et du district de Trois-Rivières sont donc fiers de reconnaître en vous l'héritier des Papineau, des Morin, des Lafontaine, des Papin, des Dorion, des Laberge et de ces autres grands patriotes qui ont si vaillamment arboré et maintenu tour à tour le drapeau du parti libéral en Canada.

Les libéraux d'aujourd'hui sont unis et ils sont heureux de vous acclamer comme le représentant des idées de réforme, comme le champion de nos libertés politiques, et comme l'ami d'un système d'éducation propre à former de bons citoyens, et des hommes de progrès dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel.

Ils fondent sur vous, ainsi que sur l'honorable Wilfrid Laurier et vos collègues dont nous saluons la présence ici, l'espoir de voir bientôt se réaliser leurs aspirations politiques; et ils forment les vœux les plus sincères et les plus ardents pour votre succès, et ils espèrent que la Providence vous réserve encore de longs jours au service de votre pays. Nous sommes sûrs que l'histoire enregistrera votre nom dans ses annales, et que vous figurez, vous aussi, à côté des patriotes dévoués et distingués qui ont fait l'honneur de notre nationalité et ont proclamé le triomphe de ces mêmes libertés politiques que vous défendez si bien aujourd'hui dans l'intérêt du peuple.

Trois-Rivières, 14 octobre 1884.

Puis le secrétaire lut les lettres et dépêches des invités qui n'avaient pu se rendre à la démonstration.

Platon, P. Q. 14 oct. 1884.

M. DORION,

Sec. Comité libéral,

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir assister à votre assemblée.

J. G. JOLY.

Québec, 14 oct. 1884

II. DORION ECU

Trois-Rivières,

Impossible d'assister à l'assemblée, je salue tout le succès possible.

F. LANGELIER.

St Jean P. Q. 13 oct. 1884.

Monsieur,

Des engagements antérieurs me privent du plaisir d'assister à l'assemblée publique à laquelle vous m'avez

fait l'honneur de m'inviter par votre lettre du 11 oct. au nom du comité d'organisation.

Je vous prie de m'excuser de ne pouvoir me joindre à vous dans cette patriotique démonstration.

Votre tout dévoué
F. G. MARCHAND.

II. DORION, ÉCU.

Sec. du comité.

Montréal, 13 oct. 1884,

II. DORION, Esq.

Sec. Libéral, Comm.

Three-Rivers.

Dear Sir,

I regret that owing to illness, I will be unable to do myself the pleasure of attending your meeting.

Yours truly,
G. W. STEPHENS.

Montréal, 15 oct.

A George I. Barthe,

avocat.

Impossible de me rendre à votre invitation, obligé de laisser la ville par affaire ce soir. Je souhaite à votre grande démonstration tout le succès que mérite votre patriotisme.

J. R. THIBAUDEAU.

Québec, 13 octobre 1884

Cher monsieur,

Je regrette beaucoup que la maladie qui m'a retenu au lit toute la journée d'aujourd'hui m'empêche de prendre part à votre assemblée de demain où, je suis bien persuadé, des questions de la plus haute importance pour l'avenir de notre Province seront discutées avec intelligence et patriotisme.

J'ai l'honneur de me soucrire votre très humble et très dévoué serviteur.

DAVID A. ROSS

II. DORION, ÉCU.

Secrétaire

Com. lib. de Trois-Rivières.

Rivière-Quelle, 14 oct. 1884

HERCULE DORION,

Trois-Rivières,

Lettre et message reçus hier soir seulement, trop tard pour monter.

Recevez mes meilleurs souhaits.

C. A. E. GAGNON,

Montréal, 14 oct.

A M. Dorion,

secrétaire.

Merci pour votre invitation, je ne puis laisser Montréal dans le moment et je souhaite succès aux libéraux.

Jos. DORNE

St Hyacinthe, 13 oct.

A M. II. Dorion,

S. C. L.

Monsieur,

Des engagements professionnels antérieurs me forcent de me rendre à la cour de Circuit de Rouville pour le 15 courant.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir me rendre à votre bienveillante invitation.

Le devoir des libéraux est de se grouper autour de leurs chefs. Malgré l'urgence du chef, il ne peut rien sans le dévouement du soldat.

Puisque Trois-Rivières s'agite, nous avons raison de dire que le réveil national a sonné, que le règne des corrompus politiques touche à sa fin, et que les honnêtes gens sont décidés à prendre leurs affaires en main.

Un succès dans votre organisation. Il est inutile de vous dire que mes sympathies sont pour les amis de la balle qui paraissent décidés à faire leur devoir.

Allons, en avant, le temps de la lutte est arrivé! Soyez fermes, la province regarde Trois-Rivières!

Veuillez me croire

Avec la plus haute

considération

Votre etc

O. DESMARAIS

Sorel, octobre 14, 1884

Hercule Dorion

Comité libéral

Impossible de nous rendre à votre invitation. Nous concourons de tout cœur au succès de votre patriotique démonstration libérale. Succès aux amis de Trois-Rivières qui savent apprécier les sacrifices immenses de notre digne chef l'hon. M. Mercier.

M. BEAUCHEMIN

N. H. LABOUCHE

N. F. P. TENAUE

L. MORASSE

Montréal, 14 th oct.

Mr. H. Dorion,

Three Rivers.

Dear sir,

I very much regret that pressing engagements will prevent my accepting the kind invitation of the committee of the liberal party at their meeting this evening. Hoping that the meeting will be very enthusiastic, I am yours very truly.

HUGH McKAY.

Louisville, 11 oct.

A G. I. Barthe,

avocat,

Trois-Rivières.

Mon cher monsieur,

L'ELECTEUR

rrivée à mon adresse le 7 courant, ne m'est parvenue qu'aujourd'hui. J'ai pas le temps de la lire.

Je m'empresse de vous répondre que je ne pourrai être à Trois-Rivières mardi, car je suis tenu d'être à Montréal lundi et mardi prochain.

Vous voudrez bien, j'espère, présenter mes respects aux amis.

Je demeure,

Votre bien dévoué etc.

A. L. DESAULNIERS.

Champlain, 14 oct. 1884.

Monsieur,

Je croyais pouvoir assister à votre assemblée. J'ai fait tout mon possible pour cela, mais aujourd'hui j'ai plusieurs maux de tête et il m'est impossible de le faire.

Je désire beaucoup me rencontrer avec les amis et profiter de l'occasion pour remercier, applaudir et féliciter nos bons patriotes, nos vaillants orateurs qui travaillent avec tant d'énergie et de talent pour défendre et sauver notre pauvre pays.

Privé de cette satisfaction, je serai cependant avec vous par le cœur et par la pensée et je prierai pour le bon succès de votre assemblée.

Votre obéissant serviteur

L. Ed. DUBORD.

Montréal, 14 oct 1884

Cher monsieur,

Je regrette que des occupations m'empêchent d'assister à votre assemblée de ce soir.

Je suis convaincu que cette belle manifestation libérale à Trois-Rivières en l'honneur de l'honorable M. Mercier sera un grand succès. J'y serai de cœur.

Bien à vous,

EDMOND LARAU.

L'hon. M. Mercier commença alors la harangue la plus vigoureuse et la plus éloquent qu'il ait peut-être encore jamais prononcée. Pendant plus de deux heures, il discuta avec une clarté et une élocution soutenue toutes les grandes questions provinciales, l'autonomie de la province, sa position financière, l'éducation populaire, l'augmentation de notre territoire etc.

Ce rapide compte-rendu ne nous permet pas même de donner une pâle analyse de ce discours qui suffirait pour placer M. Mercier au premier rang dans la chambre des communes, à côté des Blake, des MacDonald, des Cartwright, des Tupper et des Laurier.

M. Mercier avait à peine repris son siège que la foule applaudit à grands cris l'hon. M. Laurier.

M. le président eut peine à se faire entendre en présentant le chef des libéraux français dans la chambre des Communes. Sa voix était couverte par les acclamations enthousiastes de la foule qui ne cessait d'appeler M. Laurier.

C'était la première fois que M. Laurier portait la parole devant le public de Trois-Rivières et il est inutile de dire qu'il y créa une excellente impression.

Malgré qu'il fût presque épuisé par une course de trois jours, il n'en prononça pas moins un discours des plus élogiques.

M. Ernest Pacaud lui succéda, puis M. Barthe, ex-M.P. pour Richelieu et maintenant avocat pratiquant à Trois-Rivières, ainsi que M. J. F. V. Bureau remercièrent au nom des libéraux de Trois-Rivières les orateurs pour s'être rendus à cette démonstration.

Nous ne saurions clore ce rapport sans rendre hommage aux hommes dévoués qui ont organisé cette belle manifestation, et spécialement à MM. Barthe et Honan qui ont été pour ainsi dire l'âme du mouvement.

Quelques chiffres alarmants

Ces années passées, les journaux ministériels s'évertuaient à nous montrer les surplus de recettes sur les dépenses comme des preuves irréfutables de bonne administration. Au dire de nos adversaires, le quantum du surplus devait être le critérium d'une bonne administration.

S'il faut ainsi juger un gouvernement, le résultat du dernier exercice accuse une baisse sensible dans la valeur des hommes qui nous gouvernent à Ottawa, puisqu'en 1884 le surplus est tombé à \$1,716,873, de \$8,073,512 qu'il était en 1883.

Le tableau suivant fait voir la situation :

1882-83 1883-84

Données.....\$23,009,583 \$20,025,890

Accise.....6,260,116 5,459,309

Autres sources 6,524,951 6,165,330

Total, Revenu consolidé.....\$35,794,650 \$31,950,579

Terres publiques.....1,009,019 951,636

Dépenses.....\$36,803,069 \$32,002,215

Surplus.....28,730,157 31,185,342

Surplus.....\$8,073,512 \$1,716,873

Que le surplus ait diminué des sept dixièmes, il n'y a guère de mal à cela, car, contrairement aux journaux ministériels, on ne fait pas reposer le mérite d'un gouvernement sur le chiffre de son surplus; mais ce qui est alarmant, c'est l'énorme augmentation de dépense qu'accuse ce tableau. Il est assez alarmant de constater qu'en une seule année les dépenses, qui étaient déjà énormes, ont augmenté de \$2,455,185, c'est-à-dire de \$28,730,157 en 1883, à \$31,185,342 en 1884. Si les choses continuent de ce train, il est facile de prévoir ce qui arrivera.

Ces chiffres donnent un nouveau démenti à la doctrine fallacieuse de la politique fiscale inaugurée en 1878. Si la protection n'est pas capable de maintenir les gros surplus, elle ne vaut rien, puisque c'est à peu près le seul mérite que lui attribuaient ceux qui nous l'ont imposée.

Nous nous demandons avec anxiété à quel expédient on pourra recourir pour nous empêcher de tomber dans une situation irrémédiable, si les revenus continuent ainsi à diminuer, puis les dépenses à augmenter. Il est impossible d'élever le tarif, qui est déjà au maximum. Comme les gouvernements conservateurs ne sont pas scrupuleux, ils vendront probablement la poule noire.

Comte de Mégantic

La campagne électorale a été virtuellement ouverte dimanche à Mégantic.

Il y a eu à Somerset un grand meeting, où M. John White, le candidat libéral, et l'hon. M. Laurier ont renoncé le candidat conservateur, Dr Hume, et M. L. G. Desjardins, M. P. P. M. White a produit le meilleur effet sur l'assemblée, qui était nombreuse. Quant à l'hon. M. Laurier, il a eu l'un de ses plus beaux triomphes; l'éloquence avec laquelle il a exilé et stigmatisé le scandale des \$10,000 de Charlesbois, celui de l'ameublement du Palais législatif et toutes ces autres turpitudes de révélation récente comme l'affaire de Molon et celle de Forget, a enlevé l'assemblée. En réponse, M. Desjardins est venu dire solennellement, avec oration, qu'il ne pouvait rien dire de ces choses, étant lié par sa qualité de président du comité d'enquête.

Jamais on n'avait vu les conservateurs aussi démoralisés. Plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils ne voteraient certainement pas pour le Dr Hume, qui venait de dire qu'il supporterait le gouvernement conservateur tant qu'il administrerait les affaires du pays comme il les a administrées jusqu'ici.

—Comment se fait-il, s'est alors écrié l'hon. M. Laurier, que sur 47 députés conservateurs, on a choisi justement celui qui a la bouche close? N'est-ce pas parce que nul homme respectable et vraiment honnête ne peut prendre la défense du gouvernement au sujet de ces scandales?

A Ste Sophie, après vêpres, même succès.

Le Dr Hume voit clairement au jour d'hui qu'il a été trompé par les conservateurs de Somerset. Il tâche de s'en venger en les trompant à son tour; il leur dit qu'il a la majorité à Leeds, où M. White au contraire peut compter sur une majorité plus forte qu'à la dernière élection.

A Leeds, M. le Dr Hume se prétend en faveur auprès de la majorité des élections de Somerset, parce que son père a été inspecteur d'écoles et agent des Terres. Mais, si les Canadiens de Somerset respectent le fils autant qu'ils respectaient le père, cela ne les engage à rien en politique; ils sont parfaitement libres, et ils l'ont bien prouvé dimanche, de lui signifier qu'ils ne veulent pas pour candidat d'un homme prêt à approuver toutes les iniquités commises par le parti actuellement au pouvoir.

Comte de Beauce

Quelques journaux conservateurs ont fait courir le bruit que M. Poirier s'était décidé à retirer sa candidature en opposition à M. Linier Taschereau.

Nous sommes en mesure de donner le démenti le plus direct à cette nouvelle. M. Poirier n'a pas songé un seul instant à reculer, et les adhésions qu'il ne cesse de recevoir dans toutes les paroisses de la Beauce ne sont certes pas de nature à le décourager.

Nos adversaires peuvent, s'ils le veulent, chercher à amoindrir la candidature de M. Poirier; ceux qui connaissent bien le comté de Beauce sont d'avis que M. Poirier a, aujourd'hui, les meilleures chances de succès.

GALANTS CAVALIERS

Le commandant de l'école de cavalerie de Lévis, colonel Turnbull, est en vote de se rendre populaire à St Joseph. On nous apprend que dernièrement il a fait un envoi de 274 pains à M. le curé Lafard pour les pauvres de la paroisse.

Dimanche dernier, l'escadron de cavalerie a paradé et assisté à la grand messe, protestants comme catholiques.

À la sortie de l'église, l'organiste a galamment joué le God save the Queen

DE MENACEMENT

— CHEZ —
J. B. LALIBERTE
RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Etant près de terminer mon nouveau magasin, coin des rues St-Joseph et de la Chapelle où sera mon poste d'affaires à l'automne, j'ai décidé de vendre à grand sacrifice tout mon stock de chapeaux en feutre et en satin afin de diminuer autant que possible les frais de déménagement tout en donnant à ma nombreuse clientèle l'avantage d'un bon marché exceptionnel. Tous ces chapeaux sont à la dernière mode et pour la plupart nouvellement importés pour la saison d'automne.

Reduction faite

Chapeaux en Duvet, venant des fabriques anglaises les plus renommées, valant \$2.50 vendus pour \$1.75.

Ceux valant \$1.75 pour \$1.25.

Ceux valant \$1.25 pour \$0.75.

Feutres bruns, dernière mode, très élégant, valant \$2.50 pour \$1.75.

Ceux valant \$2.00 pour \$1.50.

Une grande variété de feutres mous, bruns et autres couleurs valant \$2.25 pour \$1.50.

Un grand choix de feutres pour jeunes garçons valant 90c. pour 50c.

Un assortiment considérable de Chapeaux en Satin, derniers goûts de Paris et de Londres sera aussivendu à une réduction sans précédent.

Ceux valant \$5.00 pour \$3.50.

Ceux valant \$3.50 pour \$2.50.

Je viens aussi de recevoir une nouvelle importation de manteaux et capots imperméables pour toutes les tailles et tous les goûts, que j'offre aussi au prix coûtant afin de n'avoir que mon immense assortiment de fourrures à installer dans mon nouvel établissement.

L'absinthe

Après avoir étudié les principaux apéritifs médicamenteux, nous devons parler de l'absinthe.

Vous pensez, bien sûr, ami lecteur, que nous allons vous dire le plus grand mal de cette liqueur affreuse qui abrutit tant de milliers de nos semblables ! Que nous ne trouverons pas de termes assez forts pour stigmatiser cette boisson qui empoisonne la plupart du temps ceux qui nous sont les plus chers !

Eh bien ! vous ne vous trompez pas s'il s'agit de l'absinthe que l'on sert dans les cafés et de celle que l'on trouve chez les marchands de vin. Mais vous vous trompez du tout au tout, si l'absinthe, c'est-à-dire des préparations médicamenteuses, préparations que, à notre avis, les médecins craignent trop d'employer.

Tout le monde (à part les baveurs d'absinthe, bien entendu) crie : s'en l'absinthe !

Et pourquoi ?

Parce qu'elle abrutit tous ceux qui font excès de cette liqueur affreuse qu'on sert partout.

Mais est-ce que le vin n'abrutit pas les ivrognes ? Et crie-t-on pour cela : s'en le vin, s'en le bordeaux, s'en le bourgogne, s'en le champagne ?

Mais est-ce que le cognac n'abrutit pas ceux qui en font un usage immodéré ? Et crie-t-on : s'en le cognac !

Il n'est pas de meilleure chose qui ne fasse grand mal quand on en use avec excès. Seulement, est-ce une raison suffisante pour se priver de ces bonnes choses parce que certains se laissent entraîner et glissent sur une pente plus ou moins rapide ? Non évidemment.

Criez, oh ! criez bien fort contre ces dépravés qui boivent et boivent sans cesse jusqu'à ce qu'ils aient complètement perdu ce qu'ils avaient de plus noble chez eux, leur raison et leur intelligence ! Criez et faites tous vos efforts pour les arrêter avant qu'ils arrivent sur les bords de l'abîme.

Mais ne dites pas que l'absinthe est un poison affreux auquel il ne faut jamais goûter, parce que, cela n'étant pas vrai, on ne vous croira pas, et parce que, ainsi, vous vous privez d'un médicament de la plus grande utilité, comme nous vous le montrerons dans la suite.

Ne vaut-il pas mieux dire : l'absinthe bien préparée et prise comme médicament est une boisson hygiénique, excitante, apéritive, salubre à la santé, si on ne boit que la dose prescrite ; au lieu d'affirmer que : l'absinthe est le poison le plus affreux qui puisse exister, et qu'il ne faut jamais en boire, car, si un jour on trompe ses lèvres dans cette liqueur traître, on est perdu et à jamais.

On ne vous écoutera pas, en effet ; on trompera ses lèvres dans cette liqueur enchanteresse ; on ne s'en trouvera pas plus mal, sur le moment, loin de là ; on pensera alors que vous ne dites pas la vérité et on se laissera glisser rapidement sur la pente fatale.

D'après ce que nous venons de dire, il ressort donc qu'il faut établir une distinction fort nette entre la liqueur d'absinthe que l'on sert dans les cafés et les préparations d'absinthe ordonnées comme médicament.

La première, en effet, est très mauvaise et fait généralement le plus grand mal à ceux qui en usent. Les seconds, au contraire, sont très utiles et ne peuvent que faire du bien à ceux qui les prennent : suivant les prescriptions du bon médecin.

Mais voyons d'abord ce que c'est que l'absinthe.

L'absinthe vulgaire, *artemisia absinthium*, connue encore sous le nom de grande absinthe, armoise amère, aloupe, herbe sainte, est une plante herbacée, vivace, de la famille des composées-tubiflores, tribu des anthémidiées.

Elle pousse naturellement dans les localités montagneuses et incultes de l'Europe.

On la rencontre surtout dans les forêts des rochers dans la région méditerranéenne et le nord de l'Afrique.

Mais on la cultive beaucoup dans plusieurs départements du midi pour les usages médicaux et la fabrication de la liqueur de ce nom. Elle fleurit dans les mois de juillet et d'août et on la récolte généralement dès que la floraison a commencé.

L'état frais, toutes les parties de la plante ont, quand on les froisse, une odeur forte, aromatique, pénétrante, assez désagréable. La saveur est tellement amère qu'elle est devenue proverbiale, d'où son nom : *a. psinthos*, sans douceur.

Son principe actif est une huile volatile verte, douée de propriétés toxiques très énergiques.

Par la dessiccation, cette huile essentielle s'évapore et l'absinthe perd ainsi beaucoup de son énergie. Mais il faut que l'évaporation soit lente. La dessiccation artificielle, hâtive, enlèverait seulement l'eau de végétation, et la plante n'aurait plus le temps de se débarrasser de son principe toxique.

Telle est la plante qui, suivant son emploi, peut être très utile ou au contraire, très pernicieuse, puisque, si on en abuse, elle amène l'absinthisme, maladie plus terrible que l'alcoolisme, car aux effets destructeurs de l'alcool se joignent les effets plus destructeurs encore de l'essence d'absinthe.

La liqueur d'absinthe renferme des proportions variables d'alcool. L'absinthe commune en contient 40 pour cent ; l'absinthe suisse 70 pour 100.

Plusieurs substances interviennent dans la composition de cette liqueur : feuille d'absinthe majeure et mineure, racine d'angelique et calamus, feuille de dictame de crête ou origan, badiane, etc.

On fait macérer dans de l'alcool ces différentes matières : on distille, on ajoute de l'essence d'anis et quelquefois d'autres aromates. Quant à la coloration émeraude, on l'obtient par une décoction d'ortie, d'hysope, d'épinard, de persil, etc. Mais, le plus souvent, on l'obtient avec du bleu égyptien (vert de gris), avec le curcuma, l'indigo, etc.

C'est surtout pour le peuple que l'on fabrique ces liqueurs falsifiées et si dangereuses.

Les absinthies supérieures, de première qualité, ne renferment aucun autre principe toxique que l'alcool et les essences.

C'est déjà bien suffisant !

Telle est la composition de cet étrange breuvage qui a pour certains hommes d'irrésistibles attrait. Voyons quels sont ses effets.

Les onduations bizarres de l'eau qui verdit et blanchit, dit Bouchardat, le parfum pénétrant de l'alcool et des essences déterminent immédiatement une sensation agréable, que double l'habitude.

Cette boisson est la plus souvent prise avant le repas ; l'estomac étant vide, l'absorption est plus rapide l'action de l'alcool et des essences alors plus instantanée et plus intense. A peine a-t-on savouré la perfide liqueur, que l'intelligence semble s'animer, surexcitée ; si le buveur se livre à des travaux d'imagination, surviennent des idées heureuses ; mais ce bien passerage entraîne à sa suite une longue série de maux.

Un des effets les plus pernicieux de l'absinthe, c'est de déterminer la sécheresse du gosier, ce qui produit naturellement un besoin pressant de boire encore.

On comprend combien c'est dangereux, car, outre que l'on boit beaucoup, on augmente insensiblement la dose pour maintenir la sensation que l'habitude enlève. Et alors, comme l'a si bien dit M. E. Bégin, « à l'essor spontané de l'esprit succède la stupéfiante hébété propre aux ivrognes ».

En effet l'abus de l'absinthe amène tous les effets organiques de l'alcoolisme, mais plus intenses, sur le système nerveux notamment.

La passion tyrannique de l'absinthisme, dit M. Monib, réfractaire à toute morale comme à toute thérapeutique, conduit fatalement ses adeptes à la manie, au ramollissement du cerveau, à la paralysie générale, en passant par les troubles digestifs profonds, l'amaigrissement prononcé et la débilité vitale extrême.

Si donc, pour Alfred de Musset, l'absinthe était « la muse verte », il est plus naturel d'admettre qu'elle est « une grande vitesse pour Charenton ».

En conséquence, nous devons conclure que l'absinthe étant une liqueur dangereuse, il est prudent de ne pas en boire, ou, du moins, d'en user avec la plus grande modération. Qu'en tout cas, il faut toujours éviter le plus petit abus, si on ne veut pas tomber rapidement dans l'abîme. Que certaines personnes même, trop nerveuses, ne doivent jamais en prendre.

Maintenant si, malgré ce que nous avons dit, quelques-uns de nos lecteurs tentent à se préparer, mais là, comme il faut, artistiquement, un verre d'absinthe, eh bien ! qu'ils lisent les vers suivants que nous avons trouvés dans le *Journal d'hygiène*, et qu'ils suivent bien exactement toutes les recommandations indiquées, car nous n'avons rien à y ajouter :

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre, deux doigts, pas davantage ; ensuite saisissez une carafe d'eau bien fraîche ; puis versez tout doucement, à une main bien élevée, le volume de l'eau, la main haute, et cessez quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Que peut à petit votre main accélérer, la verte infusion : puis augmentez, pressez, le volume de l'eau, la main haute, et cessez quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Aspirez son parfum qui donne le bien-être !

Enfin, pour couronner tant de soins loyaux, l'absinthiateur prend le verre, et puis lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre !

Dr H. VIGOUROUX.

PROPOS POUR RIRE

Chaleur torride.

Un vieil avaré congédie le cocher d'une voiture qu'il vient de prendre à la course.

— Et mon pourboire ?

— Mon ami, dit l'avaré très gravement, sachez qu'il est dangereux de boire par une chaleur comme celle-ci !

Aux eaux :

Le médecin, à une vieille coquette qui a des douleurs rhumatismales :

— S'yez tranquille, chère madame, vous guérirez.

— Non, voyez-vous, docteur, un rhumatisme..... c'est vraiment épris, il ne nous abandonne jamais !

Hier, la comtesse de M..... dit à Baptiste, le nouveau valet de chambre :

— Baptiste, demain j'attends du monde à dîner, et comme les soirées commencent à être un peu fraîches, vous chaufferez la salle à manger.

— Bien, madame. A combien de degrés faudra-t-il la chauffer, la salle à manger ?

— Dame ! je pense qu'un dizaine de degrés suffiront.

— Et combien serez-vous à table demain, madame la comtesse ?

— Une quinzaine de personnes.

— Alors, madame la comtesse, si vous êtes quinze, dix degrés ne suffiront pas, car ça ne fera pas un degré par personne et tout le monde mourra de froid !



Le grand Docteur DIO LEWIS

Son opinion expresse.

Les témoignages et directs de professeurs de la Faculté, de médecins éminents et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur du WERNER'S SAFE CURE, ont été grandement surpris à mesure que les meilleurs journaux reproduisaient ces attestations dans leurs principales colonnes. Comme je connais plus d'un de ces messieurs, la lecture de leurs témoignages me donne l'air d'acheter quelques bouteilles du WERNER'S SAFE CURE afin de l'analyser. Mieux que cela, j'en pris moi-même, ayant soin de tripler la dose prescrite. Je n'eus aucun effet, car le remède n'a rien d'offensif. J'ai donc même en toute franchise que j'en ferais usage s'il m'arrivait de souffrir des rhumatismes. De fait, la médecine s'arrête toute déconcertée et est obligée de confesser son impuissance en présence de plus d'un cas de mal des rhumatismes. D'autre part, les attestations de certaines de personnes dignes de foi et en possession de toutes leurs facultés ne laissent à douter que M. H. V. Werner ne soit tout bonnement l'un de ces hommes sages découverts auxquels l'humanité doit tant de bienfaits.

Un des effets les plus pernicieux de l'absinthe, c'est de déterminer la sécheresse du gosier, ce qui produit naturellement un besoin pressant de boire encore.

On comprend combien c'est dangereux, car, outre que l'on boit beaucoup, on augmente insensiblement la dose pour maintenir la sensation que l'habitude enlève. Et alors, comme l'a si bien dit M. E. Bégin, « à l'essor spontané de l'esprit succède la stupéfiante hébété propre aux ivrognes ».

En effet l'abus de l'absinthe amène tous les effets organiques de l'alcoolisme, mais plus intenses, sur le système nerveux notamment.

La passion tyrannique de l'absinthisme, dit M. Monib, réfractaire à toute morale comme à toute thérapeutique, conduit fatalement ses adeptes à la manie, au ramollissement du cerveau, à la paralysie générale, en passant par les troubles digestifs profonds, l'amaigrissement prononcé et la débilité vitale extrême.

Si donc, pour Alfred de Musset, l'absinthe était « la muse verte », il est plus naturel d'admettre qu'elle est « une grande vitesse pour Charenton ».

En conséquence, nous devons conclure que l'absinthe étant une liqueur dangereuse, il est prudent de ne pas en boire, ou, du moins, d'en user avec la plus grande modération. Qu'en tout cas, il faut toujours éviter le plus petit abus, si on ne veut pas tomber rapidement dans l'abîme. Que certaines personnes même, trop nerveuses, ne doivent jamais en prendre.

Maintenant si, malgré ce que nous avons dit, quelques-uns de nos lecteurs tentent à se préparer, mais là, comme il faut, artistiquement, un verre d'absinthe, eh bien ! qu'ils lisent les vers suivants que nous avons trouvés dans le *Journal d'hygiène*, et qu'ils suivent bien exactement toutes les recommandations indiquées, car nous n'avons rien à y ajouter :

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre, deux doigts, pas davantage ; ensuite saisissez une carafe d'eau bien fraîche ; puis versez tout doucement, à une main bien élevée, le volume de l'eau, la main haute, et cessez quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Que peut à petit votre main accélérer, la verte infusion : puis augmentez, pressez, le volume de l'eau, la main haute, et cessez quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Aspirez son parfum qui donne le bien-être !

Enfin, pour couronner tant de soins loyaux, l'absinthiateur prend le verre, et puis lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre !

Dr H. VIGOUROUX.

Attention !

A Messieurs les curés, aux Communautés religieuses et au public en général.

Voici le temps de faire votre provision de la célèbre

"HUILE ASTRALE DE PRATT"

Rappelez-vous que cette huile est en usage depuis plus de quinze ans dans cette ville et qu'elle n'a jamais produit d'explosion ni d'accident.

Les témoignages rendus par tous ceux qui en font usage sont là pour attester de sa supériorité sur toutes les autres huiles vendues dans le Dominion.

BUREAU DE L'AGENCE GENERALE 681, RUE ST-PIERRE

Traverse de St-Romuald et Sillery

Le nouveau vapeur LEWIS

Capt. Desrochers, gérant

Le et après midi le train partira de temps en temps et continuera le permettant comme suit :

New Liverpool Québec 5 3 a.m. 6 00 a.m. 8 00 a.m. 9 40 a.m. 10 00 a.m. 11 30 a.m. 1 00 p.m. 2 00 p.m. 3 30 p.m. 4 30 p.m. 5 30 p.m. 6 15 p.m.

LES DIMANCHES 2 30 a.m. 1 30 p.m. 5 00 p.m. 3 30 p.m. 6 00 p.m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de St-Romuald, Sillery, en montant et descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec et à Québec à St-Romuald.

L'ELECTEUR



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malades

CANADIENNE et des ETATS-UNIS

1884 Arrangements d'été 1884

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin, suraigu construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, ont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. Tonnage. Commandants
NORDMAN.....10,000 En construction.
SIBERIAN.....4,000 En construction.
CARTHAGENIAN.....4,000 En construction.
PARISIAN.....5,000 Capt James Wylie
NORDMAN.....4,000 Capt J. Dutton
POLYNESIAN.....4,000 Capt H. Brown.
SARACENIAN.....3,000 Capt J. Carruthers
CIRASSIAN.....4,000 L. Smith RNR
RUSSIAN.....2,000 Capt Jos Ritchie
NORWEGIAN.....3,500 Capt Hugh Wylie.
NOVA SCOTIAN.....3,000 Capt W. Richardson.
SIBERIAN.....4,000 Capt A. Macdonald.
CASPIAN.....3,200 L. Thompson RNR
AUSTRIAN.....2,700 Capt J. J. James.
PRUSSIAN.....3,000 Capt A. Macdonald.
SCANDINAVIAN.....3,000 Capt J. P. P.
HANOVERIAN.....4,000 Capt J. G. Stephen.
RUSSIAN AYREAN.....3,800 Capt James Scott.
COREAN.....4,000 Capt R. P. Moore
GRACIAN.....3,800 Capt Le Gallais
MANITOBAN.....3,000 Capt E. Carruthers
CANADIAN.....2,000 Capt C. J. Menzies
PHOENICIAN.....2,500 Capt John Brown
WALDENIAN.....2,000 Capt Dalziel
LUCERNE.....2,200 Capt Kerr
NEWFOUNDLANDIAN.....3,000 Capt J. P. P.
ACADIAN.....1,500 Capt McArthur.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDON, DERRY, QUEBEC ET MONTREAL.

Steamer	De Liverpool	De Derry	De Québec
Circassian.....	11 sept	12 sept	11 oct
Parisian.....	18	19	18
Polynesian.....	25	26	25
Pervianian.....	2 oct	3 oct	25
Sardinian.....	9	10	1er Nov
Saracanian.....	16	17	8
Parisi-lan.....	23	24	15
Circassian.....	30	31	22

Tarif depuis Québec

Cabine supérieure.....\$80.00 \$70.00 et \$60.00
Cabine secondaire.....\$50.00 \$40.00 et \$30.00
Entrepreneur.....\$20.00 au plus bas prix

SERVICE ENTRE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow	Steamer	De Québec
19 sept	Siberian.....	7 oct
20	Pervianian.....	18
21	Parisian.....	25
22	Polynesian.....	25
23	Manitoban.....	28
24	Greenland.....	4 Nov
25	Siberian.....	11

SERVICE ENTRE LONDRE, QUEBEC ET MONTREAL

De Londres	Steamers	De Québec
1 oct	"Le corne".....	Environ 22 p.m.
25	Norwegian.....	" 15 "

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissances directs pour toutes parties de Canada et des Etats-Unis, l'ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Pour de plus amples informations, s'adresser à

ALLANS, K&C. G. & Co., etc.

Poste de commerce à vendre ou à louer

Le sous-sol, abandonné le commerce, offre à vendre ou à louer cette superbe maison à trois étages en briques blanches en briques blanches, couverture en tôle galvanisée, comprenant deux magasins, un grand logement de 10 chambres, plus un et hangar à trois étages, remises, toutes spacieuses, caves et cour pavées.

Le tout en bon ordre, situé au No 52 et 54 rue St-Valier, St-Sauveur.

Le terrain comprend deux emplacements, 301 120 pieds carrés, faisant face sur trois rues, dans le quartier le plus commercial de la banlieue, à proximité de l'église.

Cet excellent poste de commerce est établi depuis au delà de 25 ans.

Conditions faciles, s'adresser sur les lieux, au propriétaire

NAIGISSE DION, Senior, 52 et 54 rue St-Valier, St-Sauveur.

Dernières nouveautés

La consignation reçue cette semaine rend notre assortiment au complet dans tous les départements, avec les dernières nouveautés de la saison.

Effets à robe, nouveaux desirs, Costumes brochés, Ottomans et autres, en grande variété, etc. en montants, Jupons et Effets de fantaisie pour Japon, Velveteens noirs et de couleurs de qualité supérieure, Soies, Satins, Vêtements et Plumes. Mieux assortiment, avec nouvelles garnitures en plumes et autres, nouveaux Draps noirs et de couleurs pour manteaux et gilets, dernières farines en Chapeaux pour dames et enfants, Ciseaux, couteaux, Bouteilles, Plumes, Plumons et Glands de chapeaux pour chaque aux.

Confection supérieure de linge (cousins, vêtements de dessous pour dames et enfants).

Un vêtement très utile que nous avons dans toutes les grandes et le nouveau gilet appelé le "SCARBOUGH".

Des meilleures laines d'Australie de J. & J. Baldwin.

Laines Méridas et Lady Betty.

DEPARTEMENT DETAPE

Flanelles, Couvertures, Shirts, Cotons et Toiles à Draps, Toiles à nappes et les meilleurs produits Anglais et Canadiens.

GLOVER, FRY & SIE.

PREMIER AGENT DE LA VENTE DE QUININE

ET DE LA VENTE DE LA CHAMPELLE

LE GRAND TONNEAU

GRAND CONCERT

FANFARE DE ST-RAYMOND

AVEC LE CONCOURS DE MADEMOISELLE V. LEMELIN et de plusieurs musiciens distingués de Québec

SOUS LE PATRONAGE DE E. BEAUDET, Sec., Vice-Président, Hon. R. GARNAUD, Directeur, J. G. SCOTT, Sec., Gérant.

De la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean.

Saint-Raymond

Samedi, 18 octobre 1884

PROGRAMME

Première Partie
1. VAISE.....Belle.....Prestidigitale, Fanfare (dirigée par M. A. Gaudreau).
2. ROMANCE.....M. André Labrecque.
3. PIANO, DUO.....Ouverture de "Pop" de "St. Pierre" et "Adm".
4. FLUTE, SOLO.....M. Léon Desjardins et Chs. Rivier.
5. QUINTE INSTRUMENTAL.....M. George Lemay, accompagné par M. G. de St. Georges.
6. D'UO.....M. J. Gaborry, O. Labbé, G. Landry, J. Chifford, E. Pilon.
7. CHANSON.....M. J. Gaborry, O. Labbé, G. Landry, J. Chifford, E. Pilon.
8. AMOUR, SOLO.....M. J. Gaborry, O. Labbé, G. Landry, J. Chifford, E. Pilon.
9. O CANADA.....M. J. Gaborry, O. Labbé, G. Landry, J. Chifford, E. Pilon.

Deuxième Partie
1. QUADRILLE.....Fet de Jole.....Robinson.
2. VAISE CHANTE.....Parle.....Artille.
3. ROMANCE.....M. Alex. Hardy.
4. VIOLON, SOLO.....Scène de Ballet.....Chs. de Berrit.
5. CHANSON COMIQUE.....M. Théophile Châteaufort.
6. CORNET, SOLO.....M. Chs. Berronée Marcotte.
7. REVE DU PEINTRE.....M. Chs. Berronée Marcotte.
8. O CANADA.....M. J. Gaborry, O. Labbé, G. Landry, J. Chifford, E. Pilon.

Portes ouvertes à 7 h. p. m. Lever du rideau à 7 h. 30 p. m. Prix d'admission, 25c. Si les rés. rés. 50c. Prix de Québec à St-Raymond et retour 60c.

Le piano dont on se servira, en cette occasion, est généralement prêt par M. le notaire E. A. Panet, de Saint-Raymond et le Pharmacien par M. Bernard et Allaire de Québec.

Un concert spécial réunira les passagers à Québec après le concert.

Cartes en vente chez MM. Bernard et Allaire, Wright & Co. M. Miller & Son, L. Girouin et Frère, à la gare du chemin de fer de Québec et à la gare de Saint-Raymond, le soir du concert.

La salle à se donner le concert, est à cent pieds de la gare de Saint-Raymond, et peut contenir au-delà de cinq cents personnes.

Il y aura feu de joie après le concert, au départ du convoi.

AVIS

est donné aux propriétaires et armateurs de vaisseaux de toutes sortes entrant et sortant du Bassin Louise, rive St Charles, aussi bien qu'à toutes personnes naviguant dans ce bassin, qu'ils seront responsables de tous dommages qu'ils causeront aux bords, piliers, diges, lanternes et autres constructions faites dans le dit bassin par les constructeurs en exécution de leur contrat.

Les loyers sont établis en deux piliers d'environ 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau à marée haute et sont indiqués par deux anneaux, l'un blanc et l'autre rouge, d'une hauteur de 5 pieds.

LARKIN, CONNOLLY & Co, Contracteurs

Bureau des travaux du Havre, 4 septembre 1884, 4 sept. Jao

CHARBON ECOSSAIS

pour poêles à bois

A BAS PRIX POUR COMPTANT

GEDEON GAGNON